ÉCOLE MARC-LAFLAMME/ LE PRÉLUDE

Normes et modalités d'évaluation

Année scolaire 2022-2023

Communications officielles de l'année
Première communication écrite : Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant avant le 15 octobre. **Premier bulletin : Le bulletin vous sera remis au cours de la rencontre prévue en novembre. Ce bulletin couvrira la période du 30 août au 4 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.** **Deuxième bulletin : Le deuxième bulletin vous sera remis au moyen de l'agenda en février. Ce bulletin couvrira la période du 7 novembre au 10 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.** **Troisième bulletin : Le troisième bulletin vous sera acheminé en fin d'année par la poste. Il couvrira la période du 13 février au 22 juin et comptera pour 60% du résultat.**

Pour porter un jugement sur le degré de maîtrise des compétences, les enseignantes et enseignants peuvent utiliser (au choix) les outils suivants : travaux, tests, auto-évaluations, grilles d'observations, entrevues, situations d'apprentissage et d'évaluation, etc.

Les élèves qui sont inscrits dans le parcours menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) sont soumis aux mêmes évaluations que les élèves de premier cycle du secondaire. Toutefois, ils sont exemptés de la moyenne de groupe et de l'obligation d'inclure les résultats de l'élève à l'épreuve imposée par le ministre dans son résultat final (INSTRUCTION ANNUELLE).

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis ou aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous, notamment : annotations dans l'agenda, travaux envoyés à la maison, courriel, etc.

Autres commentaires

Les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire inscrit dans le bulletin aux deux étapes.

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 3
FMS	Organiser son travail	Organiser son travail

Les apprentissages sur l'éducation à la sexualité ainsi que
les COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnelle) sont intégrés aux matières enseignées.

Normes et modalités d'évaluation

FMS

Année scolaire 2022-2023

DISCIPLINES		RÉSULTATS	1	2	3	Épreuves fin d'année
Français langue d'enseignement	40%	- Lire et apprécier des textes	X	X	X	**X** CSSPI
	40%	- Écrire des textes variés	X	X	X	**X** MEQ (10%)
	20%	- Communiquer oralement	X	X	X	
Anglais langue seconde	40%	- Interagir oralement en anglais	X	X	X	
	30%	- Réinvestir sa compréhension des textes		X	X	
	30%	- Écrire et produire des textes	X		X	
Mathématique	30%	- Résoudre une situation-problème		X	X	
	70%	- Utiliser un raisonnement mathématique	X	X	X	**X** CSSPI
Éducation physique et à la santé	100%	- Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques - Interagir dans divers contestes de pratique d'activités physique - Adopter un mode de vie sain et actif		X	X	
Préparation au marché du travail (PMT)		C1- Cerner son profil personnel et professionnel	X	X	x	
		C2- Se donner une représentation du monde du travail	X	X	x	
		C3- Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle		X	X	
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé *(stage)*		C1- S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé	X	X	x	
		C2- Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	X	X	X	

Formation générale du 1er cycle secondaire
Formation pratique